

Maroc innovation : signature de contrats-programmes entre l'Etat et quatre clusters marocains

Technologie

Posté par: Visiteur

Publié le : 06-09-2011 23:55:58

Des contrats-programmes ont été signés, mardi à Rabat, entre l'Etat et quatre clusters marocains, sélectionnés suite au premier appel à projets, lancé en février 2011, dans le cadre de la mise en oeuvre de la "Stratégie Maroc Innovation" pour sa composante "promotion des clusters".

Les clusters sélectionnés sont TIC (Maroc Numeric Cluster), qui s'inscrit également dans le cadre de la stratégie Maroc Numeric 2013, le Cluster microélectronique (Morocco Microelectronics Cluster), le Cluster électronique (Mécatronique et Mécanique du Maroc- CE3M) et le Cluster Océan pôle TAN TAN (valorisation des produits de la mer).

Ces contrats définissent les obligations de l'Etat et des clusters, ainsi que les modalités d'attribution, de versement et d'évaluation du soutien étatique qui consiste en l'octroi, sur une période de trois années, d'une subvention annuelle pour la mise en place et le fonctionnement des structures d'animation de ces clusters. Le montant de cette subvention, qui sera allouée par l'Etat aux quatre clusters, s'élève à 17 millions de dirhams (MDH).

Les contrats-programmes engagent les clusters sur des indicateurs précis, tels que le nombre de projets de R&D collaboratifs, le nombre de brevets, le nombre de start-up créées, le nombre d'emplois en R&D créés et le nombre de formations réalisées.

A ce titre, les quatre clusters sélectionnés s'engagent, au bout de trois ans, à produire 81 projets de R&D collaboratifs et 28 brevets, ainsi qu'à créer 24 start-up et 266 emplois en R&D.

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies, Ahmed Reda Chami, qui présidait la cérémonie de signature des contrats programmes, a souligné l'importance de la "Stratégie Maroc Innovation" qui permettra d'accélérer le développement du Maroc et de l'inscrire durablement dans l'économie du savoir.

Pour leur part, les représentants des clusters sélectionnés ont affirmé que cette stratégie vise l'éclosion d'une économie à forte valeur ajoutée et permet d'attirer davantage d'investissements.

La promotion des clusters figure parmi les chantiers phares de la stratégie Maroc Innovation qui a fixé comme objectifs la production de 1.000 brevets marocains à partir de 2014 et la création de 200 start-up à l'horizon 2014.

La promotion des clusters constitue un levier important pour produire de la propriété intellectuelle et favoriser l'émergence des start-up, à travers les projets collaboratifs innovants orientés marché et impliquant aussi bien les entreprises que les universités, les centres de recherche et les institutions de formation.

Les objectifs du ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies, à travers la stratégie de promotion des clusters est de stimuler et accompagner 15 clusters industriels et technologiques et de favoriser l'émergence de 100 projets collaboratifs innovants à l'horizon 2013.

Pour l'opérationnalisation de cette stratégie, un Fonds d'appui aux clusters, doté d'une enveloppe de 62 MDH pour la période 2011-2013, a été mis en place pour le financement des clusters sélectionnés.

Le deuxième appel à projets est prévu pour novembre 2011 dans le but de labelliser six autres clusters dans les secteurs industriels et technologiques, au titre de l'année 2012.

MAP